

Programme interactif
pour les Droits
de la Nature





SORTIR DE L'ANTHROPOCÈNE: DE NOUVEAUX DROITS POUR LA NATURE

À PROPOS.

/ LE PROGRAMME WILD LEGAL

Wild Legal est un programme annuel de formation, de compétition et d'action juridique visant à promouvoir l'étude, la pratique et le progrès du droit de l'environnement à la lumière de la doctrine des Droits de la Nature.

// OBJECTIFS

- **Former** en bâtissant l'expertise des étudiants, des professionnels du droit et de la société civile aux droits de la Nature et à de nouveaux concepts tels que le crime d'écocide et les limites planétaires.
- **Pratiquer** en organisant un procès-simulé annuel impliquant concrètement les universités et les institutions dans l'évolution de la protection juridique des écosystèmes.
- **Appliquer** en obtenant de nouvelles jurisprudences, développées collaborativement pour un nouveau paysage national et international d'acteurs et de supports juridiques engagés.

/// ÉCOLE JURIDIQUE

Partant du constat que notre modèle systémique est à l'origine de l'érosion écologique actuelle, les **Droits de la Nature** forment une doctrine visant à créer un **nouveau cadre juridique** dépassant les limites et prismes d'interprétation actuels du droit de l'environnement, anthropocentré et bien souvent contraire aux lois naturelles régissant le Vivant.

Inspirée de la **pensée des Peuples Autochtones**, cette **école du droit** offre un nouveau cadre de gouvernance collectif. Elle repose sur la reconnaissance de l'interdépendance profonde qui relie chaque être vivant au sein de l'écosystème planétaire, la "Terre-mère", à rebours de la conception utilitariste de la relation à la Nature instaurée par le droit de l'environnement actuel.

NOS MISSIONS

PROTÉGER LES PROTECTEURS

DÉFENDRE LES DÉFENSEURS

DÉCUPLER LA VOIX DES SANS VOIX

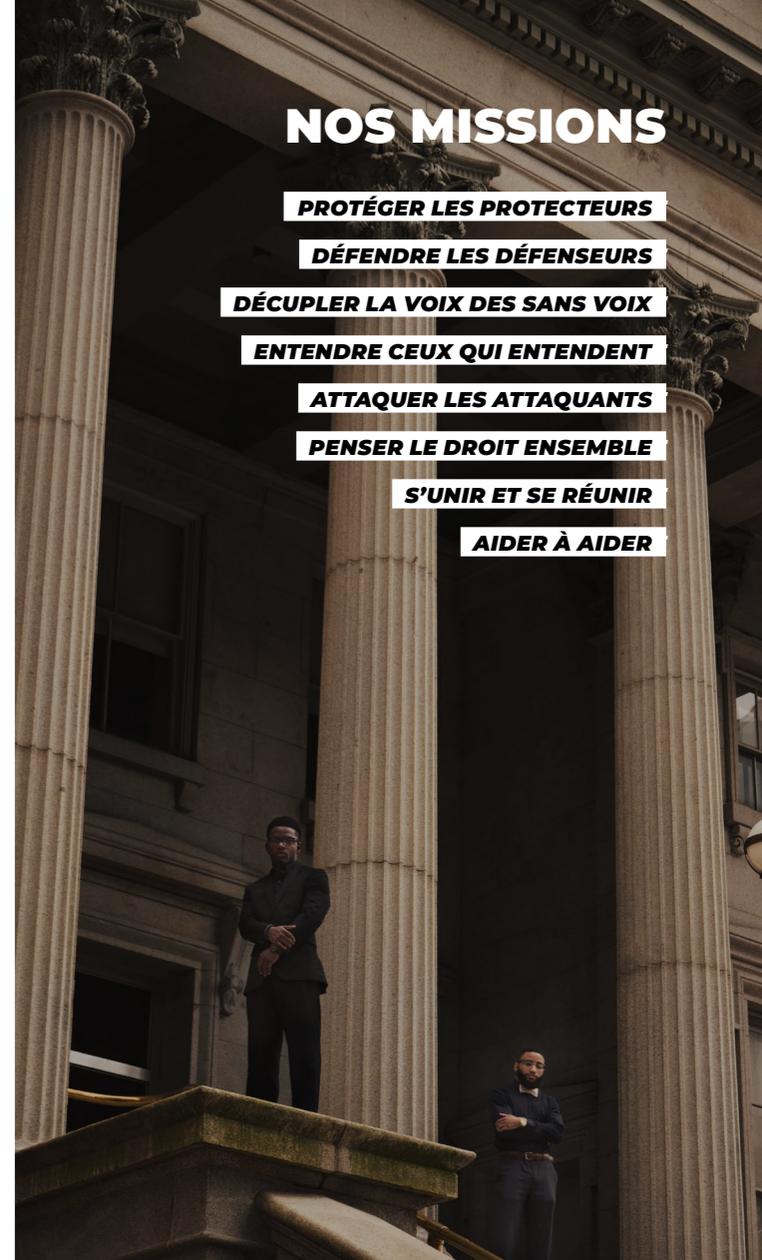
ENTENDRE CEUX QUI ENTENDENT

ATTAQUER LES ATTAQUANTS

PENSER LE DROIT ENSEMBLE

S'UNIR ET SE RÉUNIR

AIDER À AIDER



CONCEPT.

/ INSPIRATION

Wild Legal est inspiré des **Moot Courts anglosaxons**, ces **procès-simulés étudiants** organisés par les plus grandes universités dans de nombreux domaines. Rassemblant chaque année des milliers d'étudiants venus du monde entier, ils leur permettent de **vivre** leur premier contentieux, **représenter** leur université et **concourir** devant les avocats, professeurs de droit et arbitres les plus renommés de leur spécialité. Wild Legal a choisi d'en **enrichir le concept en plongeant les participants dans une affaire réelle.**

// CONCEPTEURS

Le programme Wild Legal est conçu et organisé par les juristes de l'association Wild & Legal, aux côtés de différentes associations engagées pour la préservation de la Nature.

Pour les contacter ou pour en savoir plus, vous pouvez contacter **Marine Calmet** et **Simon Rossard**, concepteurs :

- marine.calmet@hotmail.fr
- simon.rossard@gmail.com

/// PROGRAMME GLOBAL

Le programme s'articule annuellement autour de **trois axes de travail interactifs et intimement liés** par un **sujet commun** d'actualité environnementale :

- **WILDLEGAL.SCHOOL** | LE «THINK-TANK»

UNE ÉCOLE DE DROIT

Une saison de **rencontres**, de **formations universitaires**, de **séminaires professionnels** et de **conférences citoyennes** dédiés à la compréhension des limites actuelles du droit de l'environnement et des enjeux juridiques liés à la reconnaissance des droits de la Nature.

- **WILDLEGAL.CAMP** | LE «STRESS-TEST»

UN PROCÈS-SIMULÉ

Une saison **jurisportive** et une **ligue interuniversitaire** de Droits de la Nature plaçant les étudiants en **situation réelle** et les encadrant de conseillers juridiques. Cette **compétition contentieuse** est organisée en deux phases :

- Les **écritures** de conclusions en requête ainsi qu'en défense.
- Les **audiences** contradictoires des plaidoiries.

- **WILDLEGAL.ORG** | LE «TOUCH-DOWN»

UNE ACTION EN JUSTICE

Une **mise à disposition** des travaux universitaires à l'**association partenaire** dans le cadre de ses démarches en justice.



SAISON UNIVERSITAIRE.

FORMATION

/ SEPTEMBRE - OCTOBRE

- **Conférence inaugurale** du cycle annuel : exposé de la thématique d'étude, de la juridiction choisie et de l'angle de réflexion abordé par le procès-simulé. Présentation des séminaires de la saison et du recours.
- **Formation** à destination des étudiants afin d'aborder les limites actuelles du droit de l'environnement et les enjeux juridiques liés à la reconnaissances des droits de la Nature et de nouveaux concepts tels que le crime d'écocide et les limites planétaires. Cette formation comprend:
 1. **Droits de la nature**, principes, textes fondateurs et jurisprudences (2h)
 2. **Ecocide**, définition, enjeux et historique international et national (1h)
 3. **Limites planétaires**, définition et enjeux (1h)
- **Diffusion** de la version *beta* du cas pratique aux étudiants et ouverture de la F.A.Q.

// NOVEMBRE

- **Clôture** de la F.A.Q.
- **Diffusion** des questions/réponses aux équipes du tournoi.
- **Envoi** de la version définitive du cas pratique.

COMPÉTITION

/// JANVIER

- **Échéance** pour le dépôt des conclusions en requête.

//// MARS

- **Échéance** pour le dépôt des conclusions en défense.

///// AVRIL

- **Audiences** du procès-simulé : soirée d'accueil, phases de poules, finale publique, soirée de remise de prix.

ACTION

///// MAI - SEPTEMBRE

- **Mise à disposition** de livrables juridiques à l'association partenaire sur la base des travaux et contenus développés par les travaux universitaires.



WILD LEGAL

PRATIQUER L'AVENIR

L'ASSOCIATION.

/ STRUCTURE

Le programme Wild Legal est organisé par les comités Wild Legal, composés de juristes et d'associations partenaires s'impliquant activement dans la préservation de la Nature.

// GOUVERNANCE

Notre gouvernance s'établit comme suit :

- Un **comité de pilotage pluriannuel** destiné à penser et mener le projet d'une saison à l'autre dans l'intégralité de sa conception pédagogique et logistique.
- Un **comité technique annuel** destiné à concevoir et diriger les travaux de recherche juridiques en lien avec la thématique choisie pour la saison.

/// CONTACT

Marine Calmet et **Simon Rossard**, concepteurs :

- marine.calmet@hotmail.fr
- simon.rossard@gmail.com

//// PARTENAIRES PORTENTIELS

/ MILIEU ÉTUDIANT

- **UNIVERSITÉS** ET ÉCOLES
- **INSTITUTS** ET CLINIQUES
- **ASSOCIATIONS** ÉTUDIANTES

// MILIEU PROFESSIONNEL

- **ASSOCIATIONS** JURIDIQUES
- **PRATICIENS** DU DROIT

/// MILIEU INSTITUTIONNEL

- **INSTITUTIONS** ET SYNDICATS JURIDIQUES
- **COMMISSIONS** NATIONALES, EUROPÉENNES ET DES NATIONS UNIES

//// MÉDIAS

- **PRESSE** GÉNÉRALISTE ET SPÉCIALISÉE
- **INFLUENCEURS** ET PENSEURS



JURY WILD LEGAL :
ILS PARTICIPENT DÉJÀ

Valérie Cabanes

*Juriste et essayiste,
membre du mouvement End Ecocide on Earth.*

William Bourdon

*Avocat au barreau de Paris
et fondateur de l'association Sherpa.*

Marine Calmet

*Juriste pour les droits de la Nature, membre
fondateur du programme Wild Legal.*



GARN
GLOBAL ALLIANCE FOR
THE RIGHTS OF NATURE

NATURE RIGHTS

* Sherpa

Pour tout renseignement complémentaire,
rendez-vous sur wildlegal.eu ou contactez-nous sur contact@wildlegal.eu

Saison #2
Méditerranée



**WILD
LEGAL**



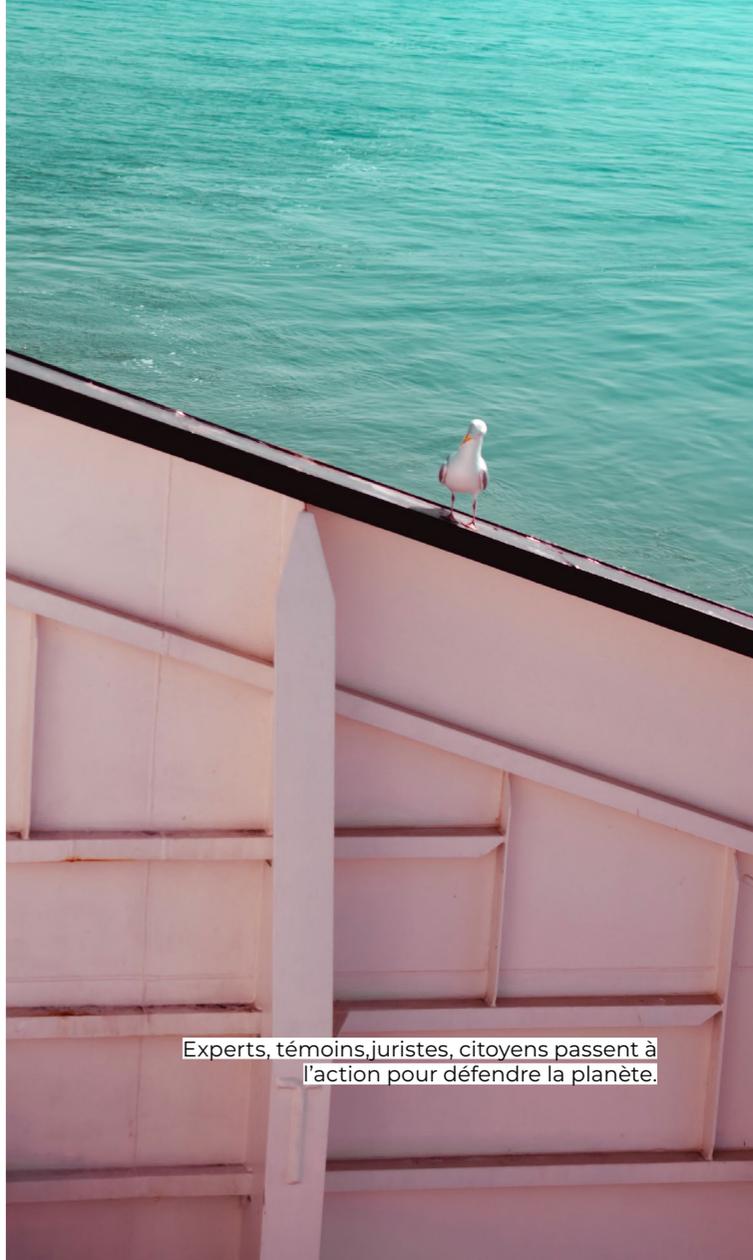
WILD LEGAL : LE DROIT DU MONDE EST DANS LE MONDE DU DROIT

MÉDITERRANÉE, L'ÉCOCIDE TOUJOURS

TÉMOIN DE LA DESTRUCTION DE NOTRE HÉRITAGE BIOLOGIQUE PLANÉTAIRE, **WILD LEGAL** S'ENGAGE POUR LA PROTECTION DES DROITS DE LA NATURE.

POUR SA SECONDE SAISON, SON PROGRAMME PROPOSE D'INCUBER LA CAMPAGNE **CONTRE LES BOUES ROUGES ET L'ÉCOCIDE TOUJOURS EN COURS DANS LA MER MÉDITERRANÉE.**

CET ENGAGEMENT EST PROPOSÉ AUX CÔTÉS DES PARTENAIRES **DARWIN COALITIONS**, LA **GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE**, L'ONG **NATURE RIGHTS**, L'ASSOCIATION D'AVOCATS **SHERPA**, AINSI QUE L'ASSOCIATION LOCALE **ZEA**.



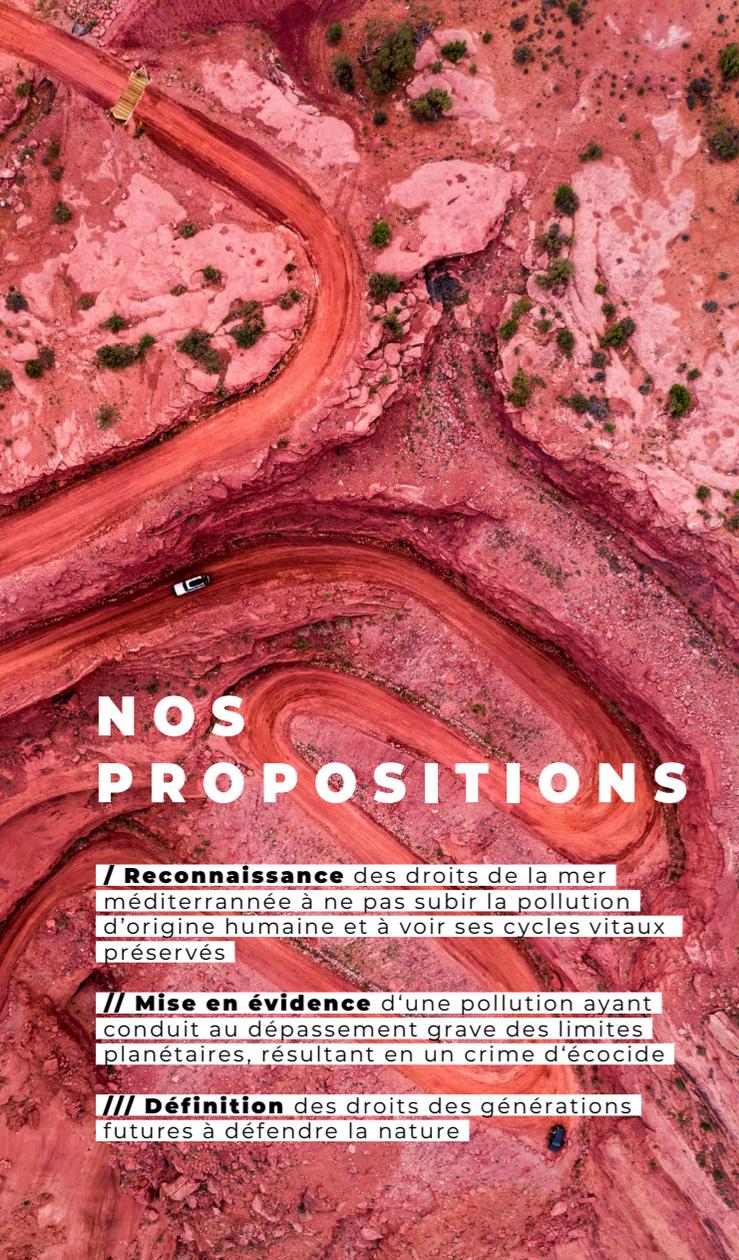
Experts, témoins, juristes, citoyens passent à l'action pour défendre la planète.



LE PLUS

GRAND DES

CAS D'ÉCOLE



NOS PROPOSITIONS

/ Reconnaissance des droits de la mer méditerranéenne à ne pas subir la pollution d'origine humaine et à voir ses cycles vitaux préservés

// Mise en évidence d'une pollution ayant conduit au dépassement grave des limites planétaires, résultant en un crime d'écocide

/// Définition des droits des générations futures à défendre la nature

BOUES ROUGES EN MÉDITERRANÉE UN CAS D'ÉCOLE DE CRIME ENVIRONNEMENTAL

Le site industriel de **Gardanne** (Bouches-du-Rhône) est un **producteur d'alumine**, un matériau utilisé notamment pour la production de composants électroniques. Cette activité engendre le **rejet de déchets toxiques** chargés en métaux lourds, les fameuses « **boues rouges** ».

Depuis 1967, l'usine déverse ces boues rouges avec l'autorisation de l'Etat, au coeur du **Parc national des Calanques**. Via une canalisation de plus de 55km de long, elles sont répandues à 320 mètres de profondeur dans le **canyon de Cassidaigne**, une fosse océanique de la mer Méditerranée qui auparavant, abritait une biodiversité exceptionnelle. Au total, 32 millions de tonnes de boues auraient été déversées. En 2016, l'industriel a changé ses méthodes : désormais, seule la partie liquide des effluents est rejetée en mer, le reste étant acheminé et stocké au sommet de la colline de Mange-Garri, située à quelques kilomètres.

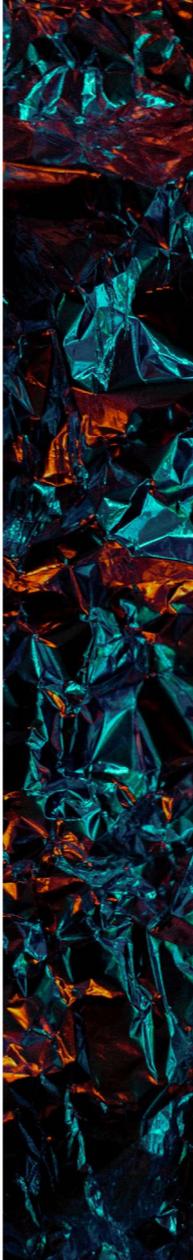
/ CRIME ENVIRONNEMENTAL, ÉCOCIDE ET LIMITES PLANÉTAIRES

Les juristes du programme Wild Legal constatent dans cette dégradation manifeste et irréversible des écosystèmes aquatiques locaux une atteinte condamnable par le **droit pénal environnemental**. Ils y observent par ailleurs un exemple éclairant de faits qualifiables de **crime d'écocide**.

// NOTRE CAMPAGNE

Incubateur d'action pour les droits de la nature, **Wild Legal** mène campagne au coeur de l'**État de droit**; Par nos institutions, il insuffle de **nouvelles solutions légales** afin de faire face aux multiples dommages écologiques et humanitaires, dont l'impact s'aggrave du fait de la carence de l'Etat français.

Membre du **mouvement mondial pour la reconnaissance des droits de la nature**, Wild Legal s'engage pour promouvoir l'intégration de la **jurisprudence de la Terre** dans nos modes de gouvernance, afin de mettre un terme à l'exploitation de nos écosystèmes et à la destruction du vivant.





x

ZΣΔ



GARN
GLOBAL ALLIANCE FOR
THE RIGHTS OF NATURE

NATURE RIGHTS

* Sherpa

Pour tout renseignement complémentaire,
rendez-vous sur wildlegal.eu ou contactez-nous sur contact@wildlegal.eu

WWW.WILDLEGAL.EU